

7 mai 2025

Demi-diffuseur de Coteaux-sur-Loire : ouverture de l'enquête publique du 12 mai au 16 juin 2025

Sur l'A85, le projet de demi-diffuseur de Coteaux-sur-Loire est un atout majeur pour le développement du Bourgueillois. Il vise à faciliter les mobilités domicile-travail et l'accès aux services de secours et de santé ainsi qu'à conforter l'attractivité économique, touristique et œnotouristique du territoire. Du 12 mai (10h) au 16 juin 2025 (12h), le projet sera soumis à une enquête publique unique, ouverte aux citoyens.



Le projet de demi-diffuseur de Coteaux-sur-Loire est porté par les maîtres d'ouvrage VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute), pour la création du demi-diffuseur, et par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire pour les travaux d'aménagement de la RD71. Dans ce cadre, une enquête publique unique est mise en place par la préfecture d'Indre-et-Loire, portant sur trois dossiers réglementaires : la déclaration d'utilité publique, l'autorisation environnementale unique et l'enquête parcellaire.

Comment s'informer ? Comment participer ?

Le dossier d'enquête publique est mis à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête. Les personnes intéressées peuvent le consulter et consigner leurs observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet via plusieurs canaux :

- sur le registre numérique : registre-numerique.fr/ep-coteaux-sur-loire ;
- par courriel, à l'adresse dédiée : ep-coteaux-sur-loire@mail.registre-numerique.fr ;
- sur un registre établi sur feuillets non mobiles, déposé en mairie des communes de Coteaux-sur-Loire et de Restigné lors des jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier postal, à l'attention du commissaire enquêteur, et envoyé à la mairie de Coteaux-sur-Loire, siège de l'enquête (62, rue Dorothée de Dino – 37130 Coteaux-sur-Loire).

Le commissaire enquêteur

Un commissaire enquêteur est désigné par le Tribunal Administratif d'Orléans. Neutre et impartial, il exerce ses fonctions dans l'intérêt général. Le rôle du commissaire est de veiller au bon déroulement de l'enquête selon la réglementation mais aussi à la mise à disposition des bonnes informations et à la participation du public.

Le public peut rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences en mairies :

- lundi 12 mai, de 10h à 12h, en mairie de Coteaux-sur-Loire,
- mardi 20 mai, de 17h à 19h, en mairie de Coteaux-sur-Loire,
- mercredi 4 juin, de 9h à 12h, en mairie de Restigné,
- lundi 16 juin, de 10h à 12h, en mairie de Coteaux-sur-Loire.

Les bénéficiaires du projet de demi-diffuseur de Coteaux-sur-Loire

L'aménagement du demi-diffuseur de Coteaux-sur-Loire permettra d'améliorer l'accès au nord et à l'est du Bourgueillois depuis l'A85, et ainsi de faciliter les mobilités domicile/travail, l'intervention des véhicules de secours et l'accès aux services de santé. Ce nouvel accès permettra aussi de conforter l'attractivité économique, touristique et œnotouristique de l'ensemble du bassin de vie.



Le projet de demi-diffuseur de Coteaux-sur-Loire comprend :

- 2 bretelles d'entrée et de sortie de l'A85,
- 2 gares de péage,
- 2 carrefours de raccordement,
- 1 passage supérieur réaménagé,
- 1 parking de covoiturage,
- 2 aménagements hydrauliques pour le traitement des eaux.

> **En savoir plus sur le projet : a85coteauxsurloire.fr**

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'application gratuite Ulys** : trafic en temps réel
- **Le site Internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes X (ex-Twitter)** : @VINCIAutoroutes ; @A85Trafic

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).